

LES INTERETS DE LA GESTION DURABLE DES MILIEUX AQUATIQUES EN VUE D'UNE VALORISATION DES TERRITOIRES PAR LA PECHE DE LOISIR.

EXEMPLE DE QUATRE PARCOURS DE PECHE SITUES DANS LE DEPARTEMENT DU DOUBS.

BERTHOLD Raphael : UMR THEMA – Université de Besançon

Email : raphael.berthold@univ-fcomte.fr

Résumé. La pêche de loisir intègre les trois pôles qui caractérisent le développement durable en présentant d'importants enjeux écologiques et socio-économiques. Nous proposons de montrer les nombreux intérêts de sa mise en application en comparant l'attractivité (par rapport aux pêcheurs) de plusieurs parcours de pêche présentant une qualité d'eau et des richesses piscicoles diverses. Ces conditions peuvent correspondre à une évolution écologique des cours d'eau mais elles sont aussi le fait d'interventions anthropiques aux conséquences variées. Ainsi nous montrerons comment l'homme peut agir sur les milieux et de ce fait sur la présence ou l'absence d'espèces à forte valeur patrimoniale et comment ces deux facteurs agissent sur l'intensité de la pratique pêche de loisir.

Abstract : Leisure fishing integrates the three poles characterising durable development by presenting important ecological and socio-economic stakes. We suggest to show the several advantages of this application by comparing the attractiveness (related to the fishermen) of several fishing courses presenting different water quality's and piscicultural wealth's. These conditions can square to an ecological evolution of streams but are also the fact of anthropological interventions with varied consequences. So we will show how man can act on these environments and by there on the presence or the absence of strong patrimonial value species and how these two factors act on the intensity of the leisure fishing practice.

Mots-clés (key-words) : pêche de loisir, développement durable, patrimonial, attractivité, enjeux économiques.

Introduction.

Le développement durable, après être resté pendant de longues années une notion sans réelles applications, est devenu un des concepts les plus à la mode dans nos sociétés contemporaines. Axé sur les bases d'un développement économique et social (conférence de Stockholm, 1972), il veut intégrer dans une réflexion globale les sphères économiques, sociales et environnementales, trop longtemps considérées comme incompatibles pour être dans un projet commun.

Nous proposons de démontrer les nombreux intérêts de sa mise en application dans le cadre du développement des activités de la pêche de loisir. Cet exemple, pour traiter d'un sujet aussi important que celui de la gestion durable des milieux, peut surprendre, car il évoque plus une détente et un loisir individuel qu'une cause commune. Néanmoins, il semble, vis à vis de certaines conditions, tout à fait approprié à cette démonstration. Il intègre les trois pôles qui caractérisent le développement durable en présentant d'importants enjeux écologiques et socio-économiques.

En effet, les milieux aquatiques représentent de nombreux enjeux écologiques : ils sont de véritables réservoirs de la biodiversité en abritant une faune et une flore qui se sont adaptées à des conditions de vie spécifiques et qui servent actuellement de référence pour évaluer la qualité de l'eau. C'est le cas des IBGN (Indicateur Biologique Global Normalisé) et bientôt de l'Indice Poisson qui sera intégré aux nouveaux Systèmes d'Evaluation de la Qualité des Eaux (SEQ).

Par ailleurs, la pêche présente de nombreux intérêts socio-économiques car elle propose, comme la plupart des loisirs en vogue, une activité favorisant le contact avec la nature. Elle peut être un atout non négligeable pour le développement économique d'une région et un support pour toute stratégie de développement en milieu rural.

L'objectif de notre étude est de montrer s'il existe une relation entre la qualité des milieux et les pratiques de pêche. Pour cela, nous proposons de comparer l'attractivité (par rapport au nombre de pêcheurs) de plusieurs parcours de pêche présentant une qualité d'eau et des richesses piscicoles variées. Nous verrons que plusieurs éléments interviennent sur l'attractivité des parcours de pêche.

1 Les milieux étudiés

1.1 *Le choix des parcours de pêche*

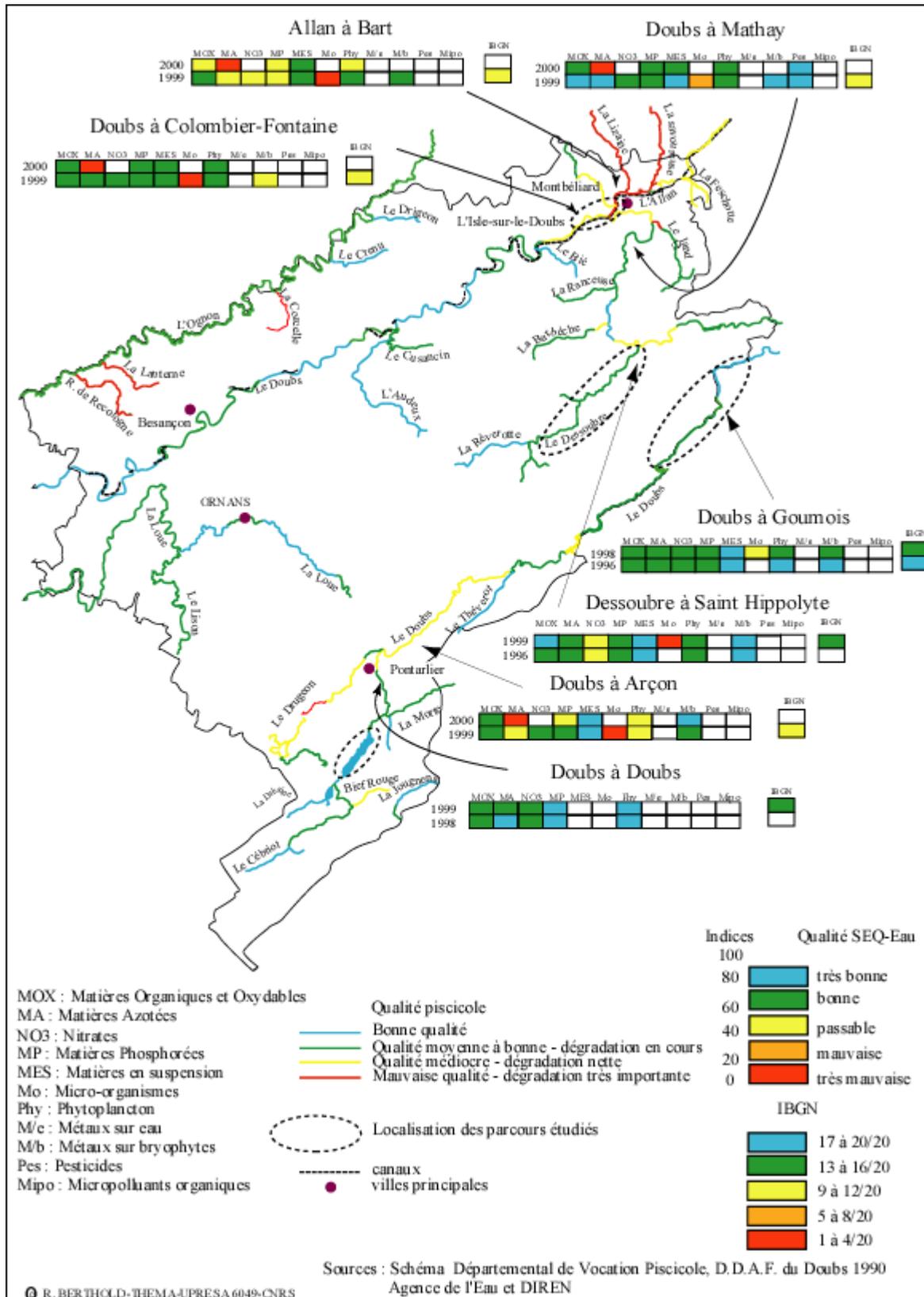
Les parcours retenus appartiennent au bassin versant de la rivière le Doubs. Le choix de cette rivière s'explique pour les nombreux centres d'intérêts dont elle fait l'objet. Elle possède une structure originale tourmentée par une alternance d'accidents naturels et artificiels. En effet, son cours traverse une bonne partie de la Haute Chaîne Jurassienne avant de se dérouler ensuite sur les plateaux et les collines préjurassiennes et finir son trajet dans les plaines saônoises.

Les accidents naturels et artificiels (barrages, aménagements hydrauliques) ont conditionné une évolution écologique originale tout au long de son tracé se traduisant par des changements brutaux dans les compositions des biocénoses. Plusieurs secteurs peuvent être délimités à partir d'une succession de positions typiques. A ces accidents s'ajoutent, de l'amont à l'aval, de nombreux rejets produits par les activités humaines contribuant fortement à altérer la qualité des milieux aquatiques. C'est, par exemple, le cas du Doubs en aval de Pontarlier et en aval de Montbéliard.

Afin que les parcours choisis prennent en considération ces différentes conditions, plusieurs requêtes ont été formulées :

- afin d'assurer une certaine diversité de situation, un minimum de quatre parcours sera étudié.
- les parcours seront choisis à l'intérieur d'un même bassin versant ce qui permet de prendre en considération l'évolution écologique du cours d'eau de l'amont à l'aval, cette évolution pouvant être le fait d'éléments naturels ou artificiels.
- les parcours doivent présenter des caractéristiques mésologiques et écologiques variées afin de comprendre si ces facteurs agissent sur la pratique et le comportement des pêcheurs. Ces différences, concerneront principalement la qualité de l'eau et les peuplements piscicoles qui lui sont liés. La qualité de l'eau sera évaluée en fonction de deux indicateurs appartenant aux nouveaux Systèmes d'Evaluation de la Qualité de l'Eau (SEQ) qui ont déjà fait leur preuve : les IBGN et les analyses chimiques.
- les parcours doivent attirer un nombre important de pêcheurs afin que la mesure de leur attractivité soit pertinente.

Figure 1 : Evolution écologique de la rivière Le Doubs de sa source à l'aval de Montbéliard.



-un parcours sera choisi en milieu urbain afin que l'on puisse comparer sa fréquentation avec celle des milieux ruraux.

-les parcours étudiés correspondent à des secteurs gérés par des Associations de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (APPMA) car ce sont elles qui sont à la base de l'organisation de la pêche de loisir en France. Elles sont les seules structures à pouvoir nous fournir des informations sur les différents types de fréquentation des pêcheurs (nombre et période).

Les parcours ont été choisis afin de rendre compte de ces différentes conditions. La moitié des parcours ont été choisis en première catégorie (à vocation salmonicole) et l'autre moitié en deuxième catégorie piscicole (à vocation cyprinicole). Trois parcours ont été sélectionnés en milieu rural, ils possèdent des écosystèmes relativement bien préservés, le secteur localisé en milieu urbain possède un fonctionnement écologique beaucoup plus perturbé.

Tableau 1 : Les parcours de pêche.

Principales caractéristiques des APPMA		La Truite Pontissalienne-Lac Saint-Point	La franco-suisse	Doubs-Dessoubre	Montbéliard-Sochaux
La qualité piscicole	Catégories piscicoles	2 ^e catégorie (section lac Saint-Point)	1 ^{ère} et 2 ^e catégorie	1 ^{ère} et 2 ^e catégorie	2 ^e catégorie
	Qualité du cheptel piscicole	bon	bon	bon	passable
	Espèces piscicoles dominantes	corégones, brochets, perches, cyprinidés	truites, ombres, brochets (dans les retenues)	truites, ombres, brochets (dans les retenues)	brochets, cyprinidés, sandres
	Intérêts piscicoles particuliers	le corégone : espèce d'implantation	la truite zébrée du Jura et l'ombre commun (espèces sauvages)	la truite zébrée du Jura et l'ombre commun (espèces sauvages)	carpes et brochets
Le produit pêche	Qualité de l'eau	bonne	bonne	bonne	passable à mauvaise
	Intérêts spécifiques aux parcours	troisième lac naturel de France	parcours à truite typique accessible par chemin pédestre uniquement	parcours à truite typique	diversité des parcours : rivière, canal, étangs
	Règles spécifiques		parcours « no kill » parcours mouche	parcours « no kill » et parcours mouche	
	Prix des permis	annuel : 311 f mensuel : 100 f journalier : 25 f	annuel : 717 f mensuel : 240 f journalier : 60 f	annuel : 710 f mensuel : 250 f journalier : 50 f	annuel : 359 f mensuel : 150 f journalier : 25 f
	Environnement et paysages	espace rural, paysage de montagne	espace rural, vallée encaissée, corniches	espace rural, vallée encaissée, corniches	espace urbain
	Accueil et services (à moins de 5 Km)	hôtels dont un relais Saint Pierre, détaillants, location de barques	hôtels dont un relais Saint Pierre, campings, détaillants	hôtels, campings, détaillants,	hôtels, campings, détaillants
	Accessibilité des parcours au niveau local	accès aisé	accès peu facile	accès peu aisé	accès aisé
	Inconvénients et points noirs		fluctuations des niveaux d'eau à cause des barrages	des parcours privés segmentent le linéaire de l'APPMA	qualité du potentiel halieutique à améliorer

Le tableau synthétise, pour les parcours étudiés, l'ensemble des potentialités et les principaux inconvénients qui caractérisent la qualité du milieu, le cheptel piscicole et le « produit pêche ».

1.2 Les qualités piscicoles des parcours étudiés

Les parcours « la Franco-suisse » et « Doubs-Dessoubre » sont classés majoritairement en première catégorie piscicole. Ils présentent un cheptel piscicole de qualité et à forte valeur patrimoniale avec la présence de truites et d'ombres sauvages. Le lac Saint-Point, classé en deuxième catégorie piscicole, possède aussi un cheptel de bonne qualité et une espèce spécifique qui a été implantée : le corégone. Ces trois parcours possèdent un riche cheptel piscicole.

A l'inverse, le parcours « Montbéliard-Sochaux » présente un cheptel piscicole de moins bonne qualité suite aux différentes sources de pollutions. Néanmoins, la présence de brochets et de carpes sont des atouts qui peuvent stimuler la pêche de loisir.

1.3 Le produit pêche

Les secteurs « La franco-suisse » et « Doubs-Dessoubre » proposent des prestations spécifiques au tourisme de pêche par le biais de parcours mouche et de parcours no kill où il est interdit de conserver des prises. Cependant, seul inconvénient majeur des parcours de première catégorie, les prix de leurs différents permis sont en moyenne deux fois plus élevés que ceux vendus en deuxième catégorie piscicole.

Les parcours étudiés présentent des structures d'accueil suffisantes et particulièrement en ce qui concerne les détaillants d'articles de pêche. Nous notons la présence à Goumois, sur le secteur de la « franco-suisse », du premier hôtel Relais Saint-Pierre créé par M. Choulet. Ces hôtels proposent des services adaptés à une clientèle de pêcheurs. En outre, les parcours situés en milieu rural bénéficient d'un cadre de loisir agréable, tant pour la qualité des paysages que pour le calme dont ils disposent.

Le parcours « Montbéliard-Sochaux » ne dispose pas de prestations spécifiques au tourisme de pêche, mais sa situation au centre d'une agglomération urbaine peut induire une importante fréquentation.

2 L'attractivité des différents parcours

Le principe consiste à évaluer la zone d'attraction d'un parcours de pêche, c'est à dire l'espace dans lequel il va « recruter » des pêcheurs. Pour ce faire, nous utiliserons les souches des carnets qui sont remplis lors des ventes des cartes de pêche. Ils fournissent plusieurs renseignements dont l'origine géographique des pêcheurs ainsi que la durée de validité des permis. Ces informations permettent de dresser les pratiques dans l'espace et le temps (durée du loisir).

La pêche de loisir regroupe des pratiques qui appartiennent aux loisirs de proximité ainsi qu'au tourisme. La pratique de proximité se caractérise par des permis annuels (valables une saison de pêche) et concerne des personnes qui pêchent régulièrement et vivent le plus souvent près du parcours de pêche. Le tourisme de pêche se caractérise par des permis qui sont valables sur des périodes plus courtes et concerne des personnes ayant une origine géographique plus éloignée des parcours de pêche. Les types de permis permettent de déduire les différentes fréquentations des parcours de pêche.

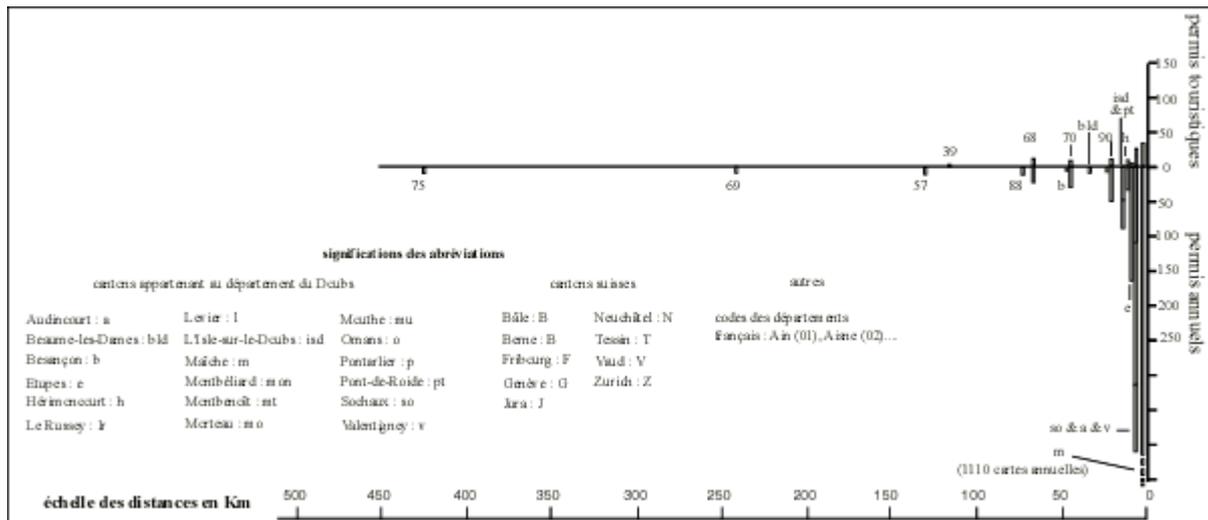
Nous proposons d'exposer les résultats sous forme de graphiques qui présentent une distribution des effectifs de pêcheurs en fonction des distances séparant leur lieux de résidence aux parcours de pêche.

2.1 Le parcours « Montbéliard-Sochaux »

Sur ce parcours, le nombre de pêcheurs à l'année est important, presque 2000 permis ont été vendus alors que le nombre de permis journaliers est beaucoup plus faible, il représente seulement 5 % du nombre total des permis vendus (2075). La grande majorité des pêcheurs à l'année (87 %) sont originaires du District du pays de Montbéliard (tableau 2).

L'attractivité de ce parcours est faible, car si la pêche de proximité est importante, notamment pour le canton de Montbéliard qui représente plus de 500 adhérents, soit 3,5 % de la population cantonale, elle diminue rapidement en fonction de la distance (figure 2).

Figure 2 : Représentation de l'attractivité du parcours de l'APPMA « Montbéliard-Sochaux ».

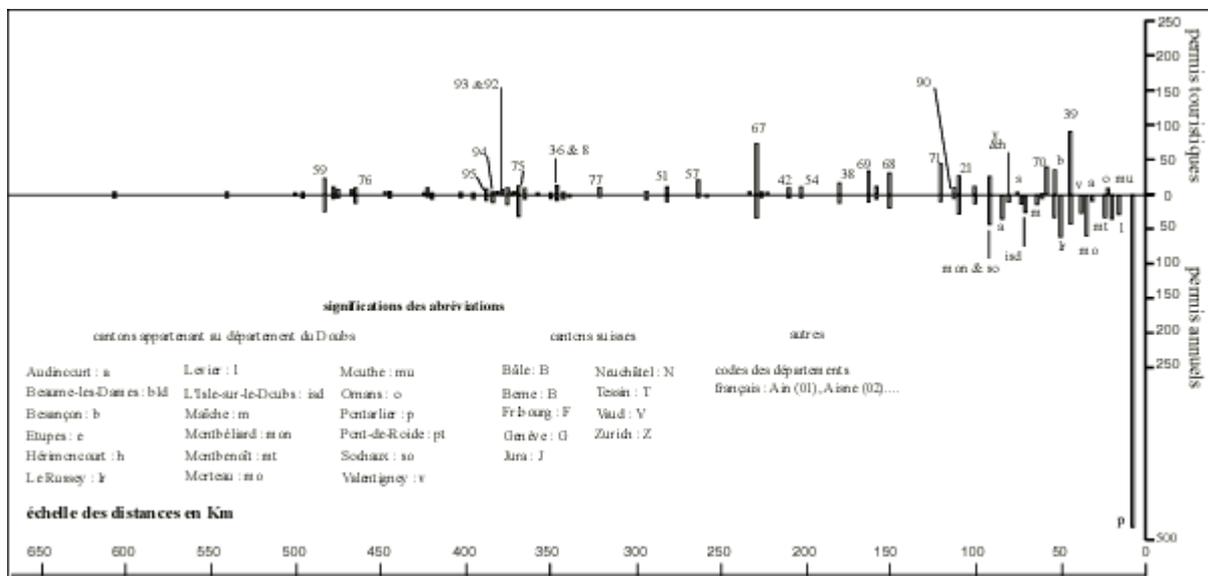


2.2 Le parcours « lac Saint-Point »

Ce parcours se caractérise par la vente d'un nombre presque équivalent de cartes annuelles et de cartes touristiques. Plus de la moitié des permis annuels sont vendus à des personnes résidant dans le département du Doubs alors que 97 % des permis touristiques sont achetés par des personnes de l'extérieur et principalement de la région Franche-Comté et des départements assez proches (Alsace, Rhône,...).

L'importance de la pêche de proximité s'explique en partie par le voisinage de la ville de Pontarlier. En effet, 500 permis à l'année sont vendus à des personnes habitant à moins de 30 km du lieu de pêche et 700 à moins de 70 km.

Figure 3 : Représentation de l'attractivité du parcours de l'APPMA « Lac Saint-Point ».



2.3 Le parcours « Doubs-Dessoubre »

Cette APPMA a vendu près de 1800 permis de pêche, 700 sont des permis annuels et près de 1100 sont des permis touristiques. La grande majorité des pêcheurs annuels sont originaires du département du Doubs (65 %) alors que les touristes pêcheurs sont à 90 % extérieurs au département. La pratique touristique est deux fois plus importante que la pêche annuelle.

Figure 4 : Représentation de l'attractivité du parcours de l'APPMA « Doubs-Dessoubre ».

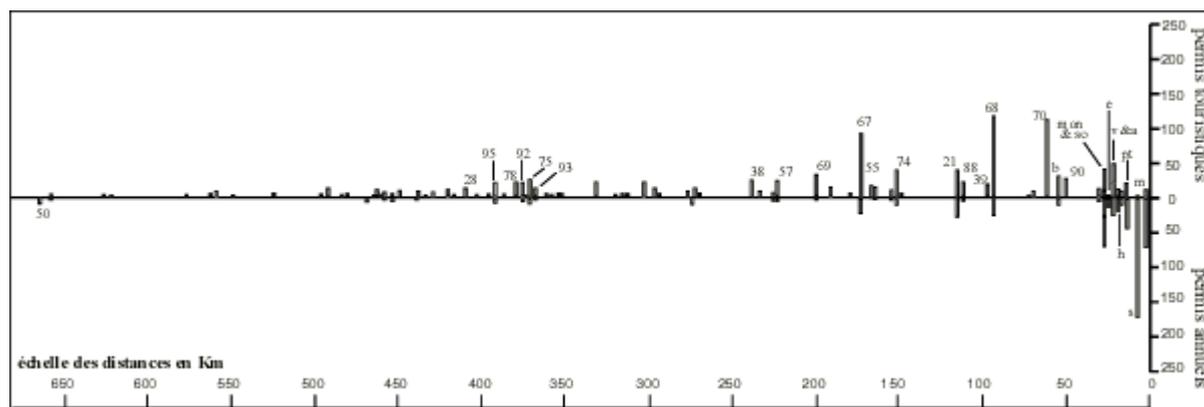


Tableau 2 : les effectifs de pêcheurs et leurs origines géographiques selon les différents parcours de pêche

Types de permis	Permis annuels	Permis touristiques
Provenances des pêcheurs		
Parcours "Montbéliard-Sochaux"		
France	1968	91
dont Doubs (25)	1832	59
dont district du pays de Montbéliard	1722	59
Pays étrangers	2	14
dont Suisse	2	14
Total	1970	105
Parcours "Lac Saint-Point"		
France	1141	959
dont Doubs (25)	759	68
Pays étrangers	77	31
dont Suisse	60	10
Total	1218	990
Parcours "La franco-suisse"		
France	717	2676
dont Doubs (25)	655	412
dont district du pays de Montbéliard	240	201
Pays étrangers	362	1235
dont Suisse	337	775
Total	1079	3911
Parcours "Doubs-Dessoubre"		
France	698	1026
dont Doubs (25)	497	168
Pays étrangers	0	63
dont Suisse	0	24
Total	698	1089

2.4 Le parcours « la franco-suisse »

Sur presque 5 000 cartes de pêche, à peine plus de 20 % sont des cartes annuelles alors que la grande majorité sont des cartes touristiques (80 %) et concernent principalement des permis journaliers (70 %).

Les pêcheurs à l'année proviennent essentiellement du département du Doubs et des cantons suisses voisins (90% des cartes annuelles) alors que les touristes pêcheurs viennent de plus loin : en effet 56 % de ces permis ont été achetés par des pêcheurs originaires d'autres départements français et 32 % le sont par des pêcheurs venus de l'étranger et principalement de Suisse.

Figure 5 : Représentation de l'attractivité du parcours de l'APPMA « La franco-suisse ».

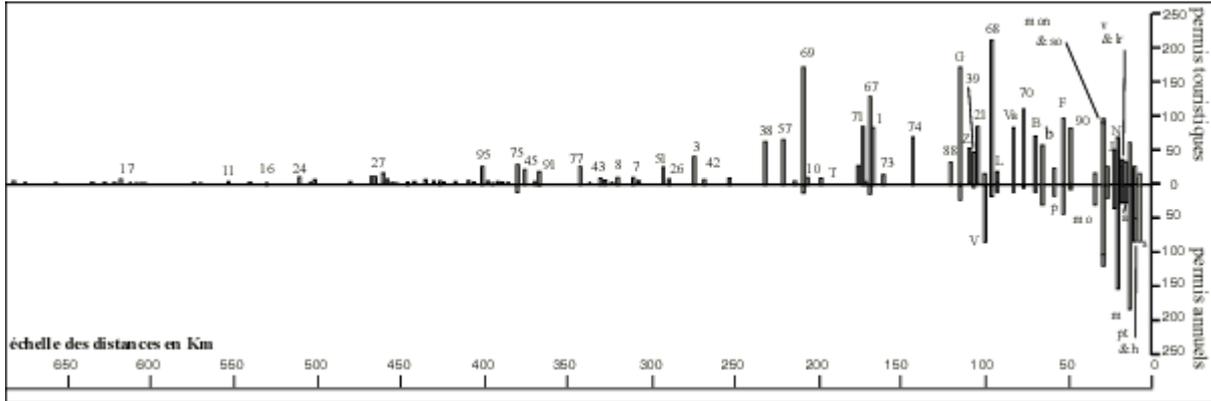
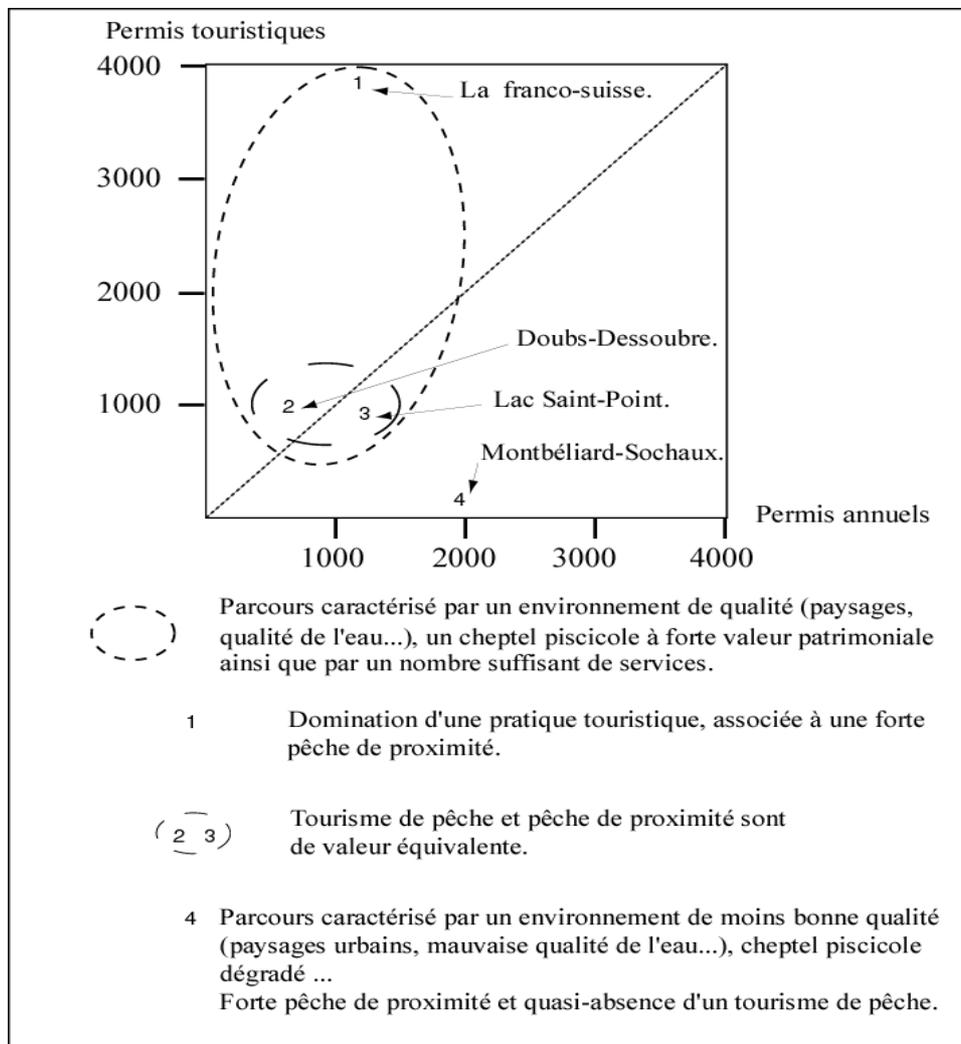


Figure 6 : Typologie des parcours de pêche en fonction de leur attractivité et de leur environnement.



Typologie des parcours

Le parcours « Sochaux-Montbéliard » se caractérise par une importante pêche de proximité et la quasi-absence d'une pratique touristique, le parcours « Lac Saint-Point » attire un nombre équivalent de pêcheurs à l'année et

de touristes pêcheurs, le parcours « Doubs-Dessoubre » possède légèrement plus de touristes pêcheurs que de pêcheurs à l'année. Enfin, le parcours de « la franco-suisse » se distingue par une fréquentation majoritairement touristique.

En conséquence, chaque parcours se caractérise par un type de fréquentation particulier selon la plus ou moins grande pratique touristique dont il fait l'objet.

Nous constatons que le tourisme de pêche peut prendre une dimension très importante lorsque les parcours possèdent une eau et un cheptel piscicole de qualité (figure 1). Mais d'autres conditions sont nécessaires pour rendre ces parcours attractifs telles que leur localisation en milieu rural, pour la qualité des paysages et le calme qu'ils proposent, ainsi que par celle des services et des structures qui accueillent les pêcheurs. Si notre étude prouve qu'il existe une relation entre tourisme de pêche et qualité globale du milieu, elle ne permet pas de réaliser une hiérarchie entre les différents centres d'intérêt.

Néanmoins, nous pouvons citer les résultats d'une enquête réalisée auprès des pêcheurs de Goumois qui montre que les pêcheurs prennent en considération trois centres d'intérêt pour choisir leur parcours : le cadre naturel et les paysages, la qualité du cheptel piscicole et la qualité de l'hébergement. Ainsi la qualité globale des milieux est bien une condition fondamentale au développement de cette activité, mais elle n'est pas la seule.

De ce fait, les écarts d'attractivité qui existent entre des parcours dont le milieu est de même qualité s'expliquent le plus souvent par des différences relatives au « produit pêche ». Par exemple, le tourisme de pêche est plus important sur le secteur de « La franco-suisse » que sur le secteur « Doubs-Dessoubre » car il offre des services spécifiques à une clientèle qui vient uniquement pour la pêche tout en proposant de multiples activités à une clientèle qui cherche des animations variées (VTT, randonnée, canoë...) permettant de passer des vacances en famille.

Cette étude a permis d'établir deux faits. L'attractivité des parcours de pêche ne dépend pas de leur catégorie piscicole mais de l'ensemble des « produits pêche » et des « prestations touristiques » en présence (tableau 1). Par exemple, le Lac Saint-Point (en deuxième catégorie piscicole) bénéficie de la même attractivité que le parcours « Doubs-Dessoubre » (en première catégorie piscicole).

BIBLIOGRAPHIE

BARON YELLES N., 1999 : *Le tourisme en France*. Paris, Armand Colin, 220 p.

BOYER M., 1972 : *Le tourisme*, Paris, Seuil, 261 p.

BRUNDTLAND G.H., 1991 : Sustainable development : the challenge ahead. *European Journal of Development and Research*, Vol.3, N°1.

GIBLIN B., 2001 : « De l'écologie à l'écologie politique : l'enjeu du pouvoir. De la nécessité de savoir penser l'espace ». *Hérodote*, n° 100. pp. 13-31

LAMY M., 1995 : *L'eau de la nature et des hommes*. Bordeaux, Presses universitaires d'Aquitaine. 230 p.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT., AGENCE DE L'EAU., 1993. Etude bibliographique des méthodes biologiques d'évaluation de la qualité des eaux de surface continentales. Guide méthodologique. *Etude inter agences* n° 35, pp. 1-10 ;

SACHS I. et al., 1980 : *Initiation à l'écodéveloppement*. Toulouse, ed. Privat, 365p.

TRICART J & KILLIAN G. 1979: *L'écogéographie*. Paris, ed. Maspero, 325 p.

VERNEAUX J., 1973. : Cours d'eau de Franche-Comté (massif du Jura). Recherches écologiques sur le réseau hydrographique du Doubs. Essai de biotypologie (Thèse). *Annales Scientifiques de l'université de Besançon*, 3^e série, vol 9, 260 p.

VERNEAUX J., 1976.: Application de la méthode des « indices biotiques » à l'échelle d'un réseau hydrographique : cartographie de la qualité biologique des eaux. In : Pesson P., *La pollution des eaux continentales*. Paris. Gauthiers-Villars. pp 135-148.